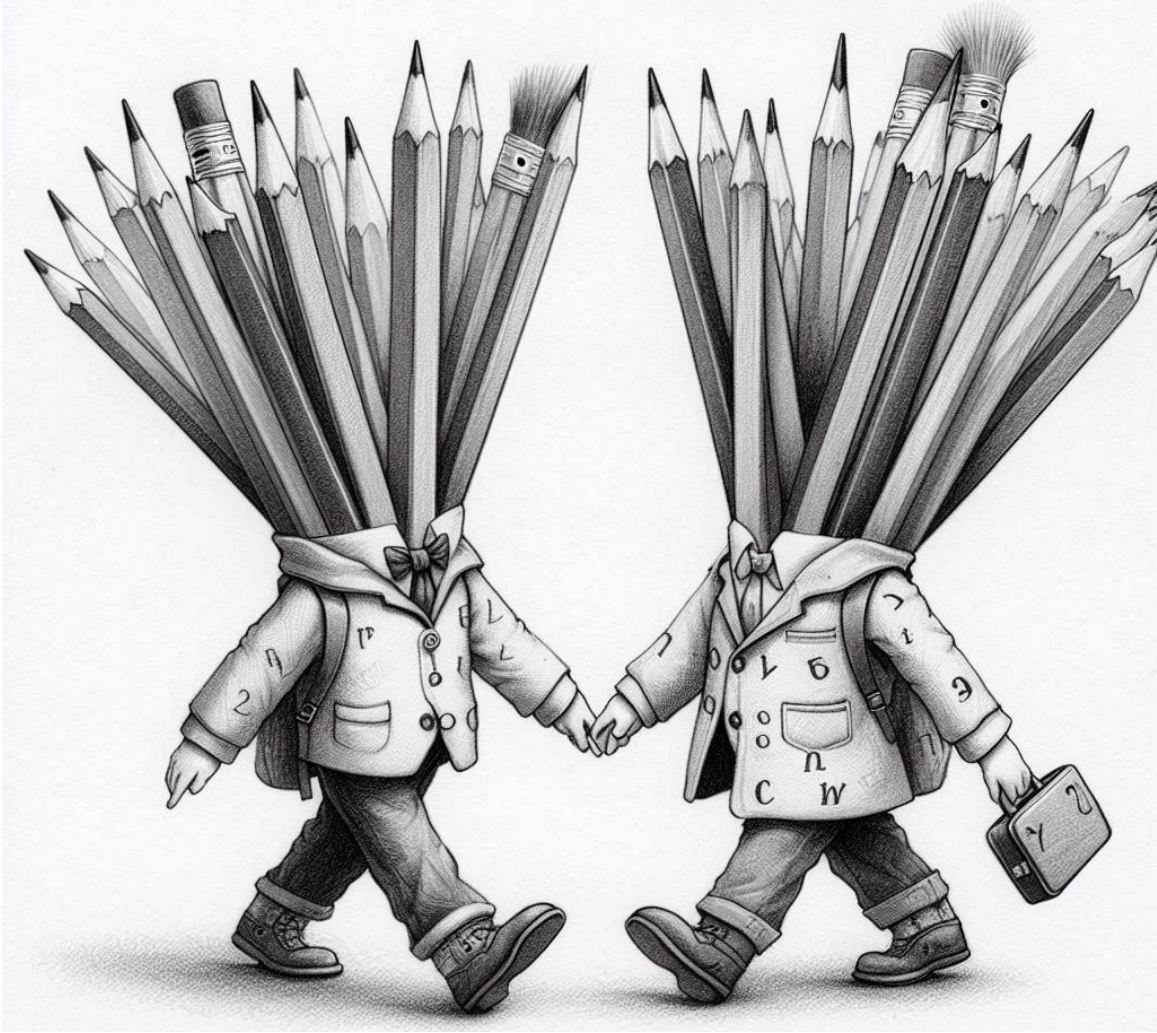
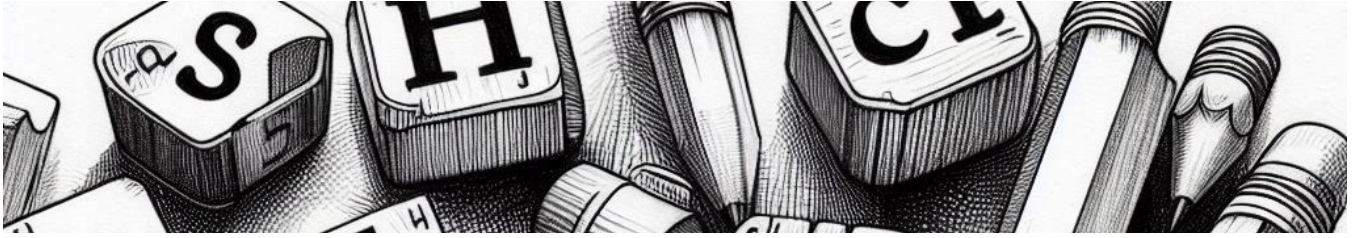




Homophones

- 1 / Quoique et quoi que
- 2 / Quelquefois et quelques fois
- 3 / Parce que et par ce que
- 4 / C'est et s'est
- 5 / Plutôt et plus tôt
- 6 / Leur et leurs
- 7 / Sang, sans et s'en
- 8 / la, là, l'a et l'as

Homophones



1 / Quoique et quoi que

Quoique (en un seul mot)

"**Quoique**" est une **conjonction de subordination** qui signifie "bien que", "même si" ou "encore que". Il introduit une proposition subordonnée qui exprime une **concession** ou une **opposition** par rapport à la proposition principale. Il est **toujours suivi du subjonctif**.

Exemples :

- **Quoique** fatigué, il a terminé son travail. (Même s'il était fatigué)
- Elle a décidé de sortir, **quoique** le temps soit pluvieux. (Bien que le temps soit pluvieux)
- **Quoique** ce projet semble ambitieux, nous allons tout faire pour le réussir. (Bien que ce projet semble ambitieux)

Quoi que (en deux mots)

"**Quoi que**" est une locution formée du **pronom relatif "quoi"** et de la **conjonction "que"**. Il signifie "peu importe ce que", "tout ce que" ou "quelle que soit la chose que". Il est lui aussi **toujours suivi du subjonctif**. On l'utilise pour exprimer une **indétermination** ou une **généralité** concernant une action ou un objet.

Exemples :

- **Quoi que** tu dises, je ne te croirai pas. (Peu importe ce que tu dis)
- **Quoi que** cela coûte, je l'achèterai. (Peu importe le prix)
- **Quoi que** fasse l'équipe, les supporters seront là pour l'encourager. (Peu importe ce que l'équipe fera)

2 / Quelquefois et quelques fois

Quelquefois (en un seul mot)

"**Quelquefois**" est un **adverbe de temps** qui signifie "parfois", "de temps en temps", "occasionnellement". Il est synonyme de "par moments" ou "à l'occasion".

Exemples :

- Il va **quelquefois** à la pêche le dimanche. (Il va parfois à la pêche le dimanche.)
- **Quelquefois**, il m'arrive de rêver en plein jour. (De temps en temps, il m'arrive de rêver)
- Nous nous rencontrons **quelquefois** pour prendre un café. (Nous nous rencontrons occasionnellement)

Quelques fois (en deux mots)

"**Quelques fois**" est une locution composée du **déterminant indéfini "quelques"** (qui signifie "un petit nombre de") et du **nom commun "fois"** (qui indique le nombre de répétitions d'une action). Cette expression indique un **nombre indéterminé mais restreint de répétitions** (plusieurs répétitions) d'une action ou d'un événement.

On peut remplacer cette locution par : un petit nombre de fois / plusieurs fois / un certain nombre de fois.

Exemples :

- Je l'ai vu **quelques fois** dans ce restaurant. (Je l'ai vu un petit nombre de fois dans ce restaurant.)
- Nous avons essayé **quelques fois** avant de réussir. (Nous avons fait plusieurs tentatives avant de réussir.)
- Il a voyagé à Paris **quelques fois** l'année dernière. (Il a fait un certain nombre de voyages à Paris)

3 / Parce que et par ce que

Parce que (en deux mots, mais considéré comme une conjonction unique)

"Parce que" est une **conjonction de subordination** qui introduit une **cause** ou une **raison**. C'est la réponse typique à la question "Pourquoi ?". Il est suivi d'une proposition complète (sujet + verbe).

Exemples :

- Je suis fatigué **parce que** j'ai mal dormi. (Pourquoi es-tu fatigué ? Parce que j'ai mal dormi.)
- Il n'est pas venu **parce que** son avion a été retardé.
- Elle étudie beaucoup **parce qu'**elle veut réussir ses examens.

Par ce que (en trois mots)

"Par ce que" est une locution composée de la **préposition "par"**, du **pronom démonstratif "ce"** et du **pronom relatif "que"**. Cette construction signifie "par la chose que", "par ce fait que", ou "par cela que".

Elle est utilisée lorsque "ce que" est le complément d'objet direct de la préposition "par". En d'autres termes, "ce que" représente la chose par laquelle une action est faite ou subie.

Exemples :

- Il a été impressionné **par ce que** tu as dit. (Il a été impressionné par la chose que tu as dite.)
- Nous avons été surpris **par ce que** nous avons vu. (Nous avons été surpris par la chose que nous avons vue.)
- Elle a été influencée **par ce que** ses parents lui ont enseigné. (Elle a été influencée par les choses que ses parents lui ont enseignées.)

4 / C'est et s'est

C'est

"C'est" est la contraction de "ce" (pronom démonstratif) et de "est" (verbe être conjugué à la 3e personne du singulier au présent de l'indicatif).

On utilise "c'est" pour :

- **Présenter ou identifier quelque chose ou quelqu'un :**
 - C'est mon ami.
 - C'est une belle journée.
- **Mettre en valeur un élément de la phrase (construction emphatique) :**
 - C'est à Paris que j'ai rencontré ma femme. (J'ai rencontré ma femme à Paris.)
 - C'est lui qui a cassé le vase.
- **Exprimer une opinion, une caractéristique, une situation :**
 - C'est important de bien dormir.
 - C'est bientôt l'heure de manger.

Astuce : Si vous pouvez remplacer par "cela est" ou "ceci est", utilisez "c'est".

S'est

"S'est" est la combinaison du **pronom réfléchi "se"** (ou "s'") et de **"est"** (verbe être conjugué à la 3e personne du singulier au présent de l'indicatif), utilisé comme **auxiliaire** pour former le passé composé des verbes pronominaux ou à la voix passive.

On utilise **"s'est"** avec un verbe conjugué au **passé composé** (ou à un autre temps composé avec l'auxiliaire "être") pour exprimer une action que le sujet fait sur lui-même ou qui lui arrive.

Exemples :

- **Verbes pronominaux (le sujet fait l'action sur lui-même) :**
 - Il **s'est** lavé les mains. (Il a lavé ses propres mains.)
 - Elle **s'est** coupée avec un couteau.
 - Le chat **s'est** endormi sur le canapé.
- **Verbes à la voix passive (l'action est subie par le sujet) :**
 - La porte **s'est** ouverte brusquement.
 - Le verre **s'est** cassé.
 - Il **s'est** fait mal en tombant.

Astuce : Si le verbe exprime une action que le sujet a faite sur lui-même ou que le sujet a subie, et que vous pouvez le conjuguer à un temps simple en mettant le "se" devant (ex: "il se lave", "elle se coupe"), alors utilisez "s'est".

5 / Plutôt et plus tôt

Plutôt (en un seul mot)

"**Plutôt**" est un **adverbe** qui a plusieurs sens, mais il exprime généralement une **préférence**, une **nuance** ou une **intensité**.

1. **Exprime une préférence, un choix (équivalent de "de préférence", "au lieu de") :**
 - Je prendrais **plutôt** un thé qu'un café. (Je préférerais un thé)
 - Nous irons **plutôt** au cinéma qu'au restaurant.
2. **Exprime une nuance ou une rectification (équivalent de "assez", "plutôt bien", "effectivement") :**
 - Il fait **plutôt** froid aujourd'hui. (Il fait assez froid)
 - Ton idée est **plutôt** bonne. (Ton idée est assez bonne)
 - Il est **plutôt** grand pour son âge.
3. **Exprime une opposition (équivalent de "au contraire", "bien au contraire") :**
 - Tu dis qu'il est timide ? **Plutôt**, il est très extraverti ! (Au contraire, il est très extraverti !)

Astuce : Si vous pouvez le remplacer par "de préférence", "assez" ou "au contraire", c'est **plutôt**.

Plus tôt (en deux mots)

"**Plus tôt**" est une locution adverbiale qui signifie "**avant**", "**à un moment antérieur**" ou "**moins tard**". Elle est formée de l'adverbe de quantité "**plus**" et de l'adverbe de temps "**tôt**". Elle exprime une **antériorité dans le temps**.

Exemples :

- Je me suis levé **plus tôt** que d'habitude ce matin. (Je me suis levé avant l'heure habituelle)
- Si tu avais prévenu **plus tôt**, j'aurais pu t'aider.
- La réunion a été reportée à une date **plus tôt**.

Astuce : Vous pouvez souvent la remplacer par "moins tard" ou "avant". C'est l'opposé de "plus tard".

6 / Leur et leurs

Leur (sans 's')

"Leur" sans 's' peut avoir deux fonctions principales :

1. **Pronom personnel (complément d'objet indirect)** : Dans ce cas, "leur" remplace un groupe nominal pluriel précédé de "à". Il signifie "à eux" ou "à elles". C'est un **pronom invariable**.
 - Exemples :
 - Je **leur** parle. (Je parle à eux/elles)
 - Il **leur** a donné un cadeau. (Il a donné un cadeau à eux/elles)
2. **Déterminant possessif (adjectif possessif)** : Dans ce cas, "leur" indique la possession d'une **seule chose** par **plusieurs possesseurs**. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne, mais il reste "leur" car l'objet possédé est singulier.
 - Exemples :
 - C'est **leur** maison. (La maison appartient à plusieurs personnes)
 - Ils ont oublié **leur** clé. (La clé appartient à plusieurs personnes)
 - Elle a admiré **leur** courage.

Leurs (avec un 's')

"Leurs" avec un 's' n'a qu'une seule fonction :

- **Déterminant possessif (adjectif possessif)** : Dans ce cas, "leurs" indique la possession de **plusieurs choses** par **plusieurs possesseurs**. Il s'accorde au pluriel avec le nom qu'il accompagne, car les objets possédés sont pluriels.
 - Exemples :
 - Ce sont **leurs** voitures. (Les voitures appartiennent à plusieurs personnes)
 - Ils ont rangé **leurs** affaires. (Les affaires appartiennent à plusieurs personnes)
 - Elle a salué **leurs** enfants.

7 / Sang, sans et s'en

Sang

Le "**sang**" est un **nom commun masculin**. Il désigne le liquide rouge qui circule dans le corps des êtres vivants (hommes et animaux). Il fait référence à la biologie, à la lignée familiale, ou parfois de manière figurée à la violence.

- **Exemples :**
 - Le don de **sang** est essentiel pour sauver des vies.
 - Il a du **sang** froid, il ne panique jamais.
 - Des liens de **sang** unissent cette famille.
 - Il y avait du **sang** sur le trottoir après l'accident.

Sans

"**Sans**" est une **préposition**. Elle exprime l'**absence**, le **manque**, la **privation** ou l'**exclusion**. C'est le contraire de "avec".

- **Exemples :**
 - Je suis parti **sans** mon parapluie. (Je n'avais pas de parapluie)
 - Il boit son café **sans** sucre. (Il n'y a pas de sucre dans son café)
 - Elle a réussi **sans** aucune aide.
 - **Sans** toi, je n'y serais jamais arrivé.

S'en

"**S'en**" est la combinaison du **pronom réfléchi "se"** (ou "s'") et du **pronom adverbial "en"**. Il est toujours suivi d'un verbe et fait partie d'une construction verbale.

On le trouve principalement dans des verbes pronominaux construits avec "en", qui souvent expriment un mouvement, un éloignement, ou une relation avec quelque chose dont on ne parle pas explicitement.

- **Exemples :**
 - Il **s'en** va. (Il part d'ici, il s'éloigne)
 - Elle **s'en** est remise rapidement. (Elle a récupéré de quelque chose)
 - Ne t'inquiète pas, il **s'en** tirera. (Il réussira à se sortir d'une situation difficile)
 - Il **s'en** est passé ! (Il s'est passé de cela.)

8 / la, là, l'a et l'as

La

"La" est un **article défini féminin singulier** ou un **pronom personnel féminin singulier**.

1. **Article défini** : Il précède un nom commun féminin singulier.
 - **Exemple** :
 - La maison est grande.
2. **Pronom personnel** : Il remplace un nom féminin singulier et peut être complément d'objet direct d'un verbe.
 - **Exemples** :
 - Je vois Marie, je **la** vois. (remplace "Marie")
 - Tu as pris la pomme ? Oui, je **la** mange. (remplace "la pomme")

Là

"Là" est un **adverbe de lieu** ou de **temps**.

1. **Adverbe de lieu** : Il indique un endroit, une position, souvent en opposition à "ici".
 - **Exemples** :
 - Mets le livre **là**, sur la table.
 - Viens par **là** !
 - Il habite juste à côté, pas loin de **là**.
2. **Adverbe de temps** : Il peut renforcer une idée de moment ou de durée.
 - **Exemples** :
 - À ce moment-**là**, j'ai compris.
 - Je serai libre à partir de **là**.
3. **Renforcement ou insistance** : Il peut servir à insister sur un pronom ou un nom.
 - **Exemples** :
 - Celui-**là**, je le connais bien.
 - Regarde-moi **là** ! (familier, pour attirer l'attention)

L'a

"L'a" est la contraction de "le" ou "la" (pronoms personnels) et de "a" (verbe avoir conjugué à la 3e personne du singulier au présent de l'indicatif). Il est utilisé comme auxiliaire pour former le passé composé ou d'autres temps composés.

- Exemples :
 - Il l'a vu. (Il a vu *quelqu'un* ou *quelque chose*)
 - Elle l'a mangé. (Elle a mangé *le gâteau/la pomme*)
 - Le cadeau, Paul l'a reçu ce matin.

Astuce : Vous pouvez souvent remplacer "l'a" par "l'avait" pour vérifier si c'est correct (passé composé).

L'as

"L'as" est la contraction de "le" ou "la" (pronoms personnels) et de "as" (verbe avoir conjugué à la 2e personne du singulier au présent de l'indicatif). Il est également utilisé comme auxiliaire pour former le passé composé.

- Exemples :
 - Tu l'as fait ? (Tu as fait *quelque chose*)
 - Ce livre, tu l'as lu ? (Tu as lu *ce livre*)
 - Tu l'as prise avec toi ? (Tu as pris *la photo/la personne*)

Astuce : Vous pouvez souvent remplacer "l'as" par "l'avais" pour vérifier si c'est correct (passé composé).

En résumé :

- **La :** Article féminin ("La voiture") ou pronom qui remplace un nom féminin ("Je la vois").
- **Là :** Adverbe de lieu ("Mets-le là") ou de temps ("À ce moment-là").
- **L'a :** Pronom "le/la" + verbe "avoir" à la 3e personne du singulier (Il/Elle/On l'a fait).
- **L'as :** Pronom "le/la" + verbe "avoir" à la 2e personne du singulier (Tu l'as fait).

